

Marciac - La gendarmerie reçoit les maires de la circonscription

De nombreux élus avaient répondu à l'invitation



Marciac - La gendarmerie reçoit les maires de la circonscription

Mercredi, à l'occasion de l'inspection de brigade par le chef d'escadron Conrad, commandant de la compagnie d'Auch, le major Bréant avait convié les maires de la circonscription territoriale de la communauté de brigades de Marciac afin de présenter le bilan de l'année 2016 et d'échanger avec eux.

Assistaient à cette réunion Gérard Castex conseiller départemental, Dominique Dumont maire adjoint de Marciac et de nombreux maires du secteur.

Les effectifs, avec 15 gendarmes, sont au complet pour cette nouvelle organisation. La délinquance y est peu présente et contenue avec 298 interventions. Les pics d'interventions se situent entre 7 h et 13 h et de 13h à 19 h. Les délais d'intervention varient de 14 à 45 minutes.

L'activité judiciaire concerne surtout des violences inter-familiales, avec un fort taux d'élucidation. Les cambriolages sont en baisse, ainsi que la délinquance extérieure et l'accidentologie. Par contre, les infractions routières sont en augmentation.

Pour être plus efficace et intervenir dans des délais de plus en plus courts, la gendarmerie développe le partenariat avec les élus et la population afin d'être prévenue à la moindre infraction. Agir rapidement est un gage de succès. La communauté de brigade de Marciac a réalisé un très bon travail.

Il est à noter qu'aucun fait de délinquance n'a été enregistré pendant le festival de Jazz malgré l'énorme foule présente à la manifestation.

Si la gendarmerie mène des actions répressives, elle se rend toujours plus proche de la population et fait le maximum pour l'informer, lui donner des conseils de prudence, surtout aux personnes seules ou âgées, afin qu'elles ne soient pas victimes de gens mal intentionnés.

A la fin de la réunion, le chef d'escadron a remis au gendarme Januce Véga et au chef Romuald Mitterand une lettre de félicitations pour procédure de trafic de stupéfiants entre 2015 et 2016. 14 personnes ont été mises en cause sur Plaisance et plus de 16 kg de produits stupéfiants ont été saisis.

Un vin d'honneur a conclu cette conviviale réunion.

photo 1 le chef d'escadron Conrad pendant son intervention et le major Bréant



une nombreuse assemblée



toujours l'assemblée



la remise de la lettre de félicitations aux deux gendarmes Januce Véga et Romuald Mitterand